

THEOLOGIE DU BAPTEME

Péché originel – baptême

1. Le péché originel

Dans le CEC (§ 396s):

- L'homme a été *créé à l'image* de Dieu. (*Alliance*)

- en mangeant du fruit de l'arbre de la connaissance du Bien et du Mal, il *se pose lui-même comme principe* du Bien et du Mal, ce qui est une prérogative de Dieu¹. Il marque ainsi son *refus de sa condition de créature*. Il se coupe de la dépendance à Dieu. Il *brise l'Alliance*.

- Le premier péché fut d'écouter la voix du tentateur, et de laisser mourir en lui la confiance envers Dieu. Il *abuse de sa liberté contre Dieu* et son commandement. « Tout péché, par la suite, sera une désobéissance à Dieu et un manque de confiance en sa bonté. Dans ce péché, l'homme s'est *préféré* lui-même à Dieu, et par là-même, il a méprisé Dieu: il a fait choix de soi-même contre Dieu, contre les exigences de son état de créature et dès lors contre son propre bien. Créé dans un état de sainteté, l'homme était destiné à être pleinement "divinisé" par Dieu dans la gloire. Par la séduction du diable, il a voulu "être comme Dieu" (cf. Gn 3,5), mais "sans Dieu, et avant Dieu, et non pas selon Dieu" (S. Maxime le Confesseur, ambig.). », « Amour de soi jusqu'au mépris de Dieu » dit Augustin.

GS 13 : « *Etabli par Dieu dans un état de sainteté, l'homme, tenté par le Malin, dès le début de l'histoire, a abusé de sa liberté, se dressant contre Dieu et désirant parvenir à sa fin en dehors de Dieu* ».

→ *le péché originel est à l'origine un usage désorienté (égoïste) de sa liberté², par orgueil (refus de demeurer créature)*

ST IaIIae q^o82 : « Tout être est déterminé spécifiquement par sa forme. D'autre part, nous venons de dire que ce qui détermine spécifiquement le péché originel, c'est sa cause. Il faut donc que ce qu'il y a de formel en lui soit défini par sa cause. Mais comme des choses opposées ont des causes opposées, il y a lieu de définir la cause du péché originel par celle *de la justice originelle qui en est l'opposé*. Or tout le plan de la justice originelle tient à ceci : que *la volonté de l'homme était soumise à Dieu*. Cette soumission se faisait avant tout et principalement par la volonté, parce que c'est à elle qu'il appartient, nous le savons, de mouvoir à leur fin toutes les autres parties de l'âme. Aussi est-ce la volonté qui, en se détournant de Dieu, a amené le désordre dans toutes les autres facultés. Ainsi donc, la privation de cette justice par laquelle la volonté demeure soumise à Dieu est ce qu'il y a de formel dans le péché originel et tout autre désordre dans les facultés de l'âme se présente en ce péché comme l'élément matériel. - Mais ce qui constitue ce désordre des autres facultés, c'est surtout qu'elles sont tournées outre mesure vers les biens périssables. Et c'est là le désordre auquel on peut donner le nom général de convoitise. Ainsi le péché originel est matériellement la convoitise, mais formellement l'absence de justice originelle. »

→ *conséquences du péché originel*³:

1. perte de la grâce de la sainteté originelle (union des volontés), privation de la gloire de Dieu (Rm 3,23), « *le péché originel n'a qu'une cause : la privation de la justice originelle, par laquelle a été supprimée la soumission de l'esprit humain à Dieu.* » (ST IaIIae q^o82a2)

¹ «Dieu seul est la vérité et la bonté absolues, qui sont la mesure et le critère de ce qui est bon et de ce qui est mal. Dieu seul est le législateur éternel... (...) l'homme comme être rationnel doit se laisser guider par la vérité première qui est du reste la vérité de son existence même ». Jean-Paul II, *Le péché Originel*, (25.9.87. Coll° du Laurier).

² Un acte de **désobéissance** à Dieu, écrit Paul (Rm 5,19). Gn 3 montre comment cette désobéissance peut advenir et vers quelle direction elle se développe. « On peut dire que le péché du « commencement » décrit en Gn3 contient en un certain sens le **modèle originaire** du tout péché dont l'homme est capable.

³ GS 13 : « Ce que la Révélation divine nous découvre ainsi, notre propre expérience le confirme. Car l'homme, s'il regarde au-dedans de son cœur, se découvre enclin aussi au mal, submergé de multiples maux qui ne peuvent provenir de son Créateur, qui est bon. Refusant souvent de reconnaître Dieu comme son principe, l'homme a, par le fait même, brisé l'ordre qui l'orientait à sa fin dernière, et, en même temps, il a rompu toute harmonie, soit par rapport à lui-même, soit par rapport aux autres hommes et à toute la création.

C'est donc en lui-même que l'homme est divisé. Voici que toute la vie des hommes, individuelle et collective, se manifeste comme une lutte, combien dramatique, entre le bien et le mal, entre la lumière et les ténèbres. Bien plus, voici que l'homme se découvre incapable par lui-même de vaincre effectivement les assauts du mal; et ainsi chacun se sent comme chargé de chaînes. Mais **le Seigneur en personne est venu pour restaurer l'homme dans sa liberté et sa force, le rénovant intérieurement et jetant dehors le prince de ce monde** »

Cf. Ps 51,12 : « *crée en moi un cœur pur O mon Dieu , restaure en moi un esprit ferme* » et Ps 14,3 : « *tous sont dévoyés, unis dans le vice ; il n'y en a pas un seul qui agisse bien, pas un seul...* »

Rm3,23 : « Tous ont péché et son privés de la gloire de Dieu »

2. peur de Dieu, car fausse image de Dieu (perte de la vision béatifique).

3. harmonie détruite⁴ : rapports hommes femmes tendus... ; convoitise et domination ; création étrangère et hostile ; homme soumis à la corruption (maladie, vieillesse,...) ; la mort entre dans notre nature : la mort de l'âme⁵ (Trente DS 1512). De là, le baptême des petits enfants qui n'ont pas commis de péchés personnels.

4. la maîtrise des facultés spirituelles de l'âme sur le corps est brisée. Perte des « *énergies habituelles de la raison et de la volonté* » (Jean-Paul II). Intelligence obscurcie, volonté affaiblie devant l'attraction des biens sensibles...mais détériorations relatives⁶.

(ATTENTION : ces conséquences *demeurent* même après le Baptême)⁷

Récapitulatif :

Ainsi ma liberté est désorienté dans...

- *mon rapport à Dieu* (fausse image de Dieu, manque de confiance, négation pure et simple : je ne le reconnais pas comme mon principe...)

- *mon rapport à moi-même* : je suis submergé en moi-même par toutes sortes de maux, haines, hontes, pulsions de mort, peurs, angoisses, et fondamentalement la peur de la mort

- *mon rapport aux autres* : je fais le mal que je ne veux pas, je n'aime pas comme je voudrais...

- *mon rapport à la création* : harmonie brisée.

Comment ce péché est-il aujourd'hui le mien ? (ST IaIIae q°81)

Tout le genre humain était en Adam. Il y a là le mystère de l'unité du genre humain.

Le péché personnel d'Adam a affecté la nature humaine, qui devient déchue⁸. Jean-Paul II : « le premier être humain a reçu de Dieu la grâce sanctifiante, non seulement pour lui même mais en tant que chef de file de l'humanité, pour tous ses descendants. Donc par le péché qui l'a mis en conflit avec Dieu, il a perdu la grâce même dans la perspective de l'héritage de ses descendants. *C'est dans cette privation de la grâce ajoutée à la nature qu'est l'essence du péché originel en tant qu'héritage des premiers parents* ». C'est un péché contracté et non pas commis. Un état : nous sommes *privés de la sainteté (union de volonté) et de la justice originelle*. Adam s'est éloigné, séparé, et donc, comme nous venons de lui, nous naissons nous aussi éloignés, séparés⁹.

⁴ ST Ia q°76 a5 : « avant le péché le corps de l'homme fut immortel non par nature, mais par un don de la grâce divine. »

ST Ia q°102 a2.4 : « Comme il a été dit plus haut, si l'homme était incorruptible et immortel, ce n'est pas parce que son corps possédait une disposition à l'incorruptibilité, mais parce que son âme possédait une force pour préserver le corps de la corruption. » / « Le paradis était le lieu convenable à l'habitation de l'homme en raison de l'incorruption de l'état primitif. Or cette incorruption n'appartenait pas à l'homme selon sa nature, mais en vertu d'un don surnaturel de Dieu. Donc, pour que cela fût imputé à la grâce de Dieu et non à la nature humaine, Dieu créa l'homme en dehors du paradis et le plaça ensuite dans le paradis pour qu'il y habitât pendant tout le temps de sa vie animale, pour être transféré après cela au ciel, lorsqu'il aurait obtenu la vie spirituelles. »

⁵ Jean-Paul II : « le péché lui-même est synonyme de mort spirituelle, parce que, par le péché, l'homme a perdu la grâce sanctifiante, source de la vie surnaturelle. La mort du corps est le signe et la conséquence du péché, de sorte que, depuis lors, tous les hommes en font l'expérience. L'homme a été créé par Dieu pour l'immortalité ; la mort, qui apparaît comme un saut tragique dans le noir, constitue la conséquence du péché, comme par une logique immanente, mais surtout un châtement infligé par Dieu. Tel est l'enseignement de la Révélation et telle est la foi de l'Eglise : sans le péché, la fin de l'épreuve terrestre n'aurait pas été si dramatique.

L'homme a été créé aussi par Dieu pour le *bonheur* qui, dans le cadre de l'existence terrestre, devait comporter qu'il ne connaîtrait pas de nombreuses souffrances, au moins dans le sens d'une exemption de celles-ci : posse non pati , comme aussi de l'exemption de la mort, dans le sens : posse non mori »

⁶ Contre Luther, Trente affirme que l'homme n'a pas perdu sa volonté libre. L'homme peut donc accomplir des actes qui possèdent une authentique valeur morale : bonne ou mauvaise. Cela n'est possible que par la liberté de la volonté humaine. Cependant, l'homme tombé n'est pas capable, sans l'aide du Christ, de s'orienter vers les biens surnaturels, qui constituent sa pleine réalisation et son salut. (Jean-Paul II)

⁷ « si l'homme refuse cette donnée de foi (le Péché originel et son hérité), il n'arrive plus à rendre compte des réveils mystérieux et angoissants du mal dont il fait l'expérience quotidienne, et il finit par osciller entre un optimisme facile et irresponsable et un pessimisme radical et désespéré ». Jean-Paul II ,id.

⁸ Cf. La suite de Gn3. Toute l'humanité est infectée par le péché. Gn6,5.6.12. cf. Rm 5. Jean-Paul II : « il est clair que chez aucun des descendants d'Adam, le péché ne possède le caractère de faute personnelle. Il est la privation de la grâce sanctifiante dans une nature qui, par la faute des premiers parents , a été *détourné de sa fin surnaturelle*. C'est un « *péché de la nature* » que l'on peut rapporter seulement de manière analogique au «péché de la personne ». *Dans l'état de justice originelle, avant le péché, la grâce sanctifiante était comme la « dot » surnaturelle de la nature humaine*. Dans la « logique » intérieure du péché, qui est refus de la volonté de Dieu , auteur du don de la grâce, est contenu la perte de celle-ci. *La grâce sanctifiante a cessé de constituer l'enrichissement surnaturel de cette nature*, nature que les premiers parents ont transmise à tous leurs descendants dans l'état où elle se trouvait quand ils donnèrent leur commencement aux générations humaines. *Aussi l'homme est-il conçu et naît sans la grâce sanctifiante* » ;

⁹ C'est pour cela qu'en Marie, l'Alliance a été rétablie par grâce (Immaculée Conception), il était impossible que Jésus naisse séparé. Pour Gn 3,15, on parle traditionnellement de *Protévangile*, car la promesse du salut est déjà là. LG 56 le reprend magnifiquement : « Mais le Père des miséricordes a voulu que l'Incarnation fût précédée par une acceptation de la part de cette Mère prédestinée, en sorte que, une femme ayant contribué à l'oeuvre de mort, de même une femme contribuât aussi à la vie. Ce qui est vrai à un titre exceptionnel de la Mère de Jésus donna au monde la vie, la vie même qui renouvelle tout, et fut pourvue par Dieu de dons à la mesure d'une si grande tâche. Rien d'étonnant, par conséquent, à ce que l'usage se soit établi chez les saints Pères, d'appeler la Mère de Dieu la Toute Sainte, indemne de toute tache de péché, ayant été pétrie par l'Esprit-Saint, et formée comme une nouvelle créature(5). Enrichie dès le premier instant de sa conception d'une sainteté éclatante absolument unique, la Vierge de Nazareth est saluée par l'ange de l'Annonciation, qui parle sur l'Ordre de Dieu, comme "pleine de grâce" (cf. Lc 1,28).Au messager céleste elle fait elle-même cette réponse: "Voici la servante du Seigneur, qu'il en soit de moi selon ta parole" (Lc 1,38). Ainsi Marie, fille d'Adam, donnant à la parole de Dieu son consentement, devient Mère de Jésus et, épousant à plein coeur, sans que nul péché ne la retienne,

2. Le Baptême

CEC 405 : « mais la nature humaine n'est pas totalement corrompue: elle est blessée dans ses propres forces naturelles, soumise à l'ignorance, à la souffrance et à l'empire de la mort, et **inclinée au péché** (cette inclination au mal est appelée "**concupiscence**"). Le **Baptême, en donnant la vie de la grâce du Christ, efface le péché originel et retourne l'homme vers Dieu, mais les conséquences pour la nature, affaiblie et inclinée au mal, persistent dans l'homme et l'appellent au combat spirituel.** »

→ **le Baptême est le don irrémissible (c'est un caractère) d'un accès privilégié à la vie de grâce, la vie en Christ,** comme dit Paul.

- Le péché originel est effacé, mais ses **conséquences** pour la nature humaine demeurent en partie, cependant le baptisé ne combat plus seul contre la mort.

- Contre les premiers réformés, nous croyons que l'homme peut lutter (sa nature n'est pas entièrement pervertie et sa liberté n'est pas anéantie) / Contre Pélage, nous croyons qu'il ne peut lutter seul.

CEC 1262 : Quelles graces donne le baptême ?

1. Il remet tout mes péchés :

a . mes péchés personnels antérieurs

b. le péché originel

c. ses conséquences, dont la plus grave est la séparation de Dieu et la mort spirituelle. Mais dans le baptisé, certaines conséquences temporelles du péché demeurent cependant :

- tels les souffrances, la maladie,

- la mort (terrestre)

- les fragilités inhérentes à la vie comme les faiblesses de caractère, etc...

- ainsi qu'une **inclination au péché** que la Tradition appelle la **concupiscence**, ou, métaphoriquement, "le foyer du péché" ("*fomes peccati*"¹⁰): "Laissée pour nos combats, la concupiscence n'est pas capable de nuire à ceux qui, n'y consentant pas, résistent avec courage par la grâce du Christ. Bien plus, 'celui qui aura combattu selon les règles sera couronné' (*2Tm 2,5*)" (Cc. Trente: *DS 1515*).

→ Ainsi, le péché originel est un acte¹¹ de désobéissance, et cet acte a des conséquences. Par le baptême, cette acte est effacé. Les conséquences demeurent mais Dieu donne sa grâce pour lutter (j'aurai la vie éternelle, je peux lutter contre ma concupiscence...) Cette grâce est **la grâce sanctifiante**, ou **grâce de justification**. Le péché ne règne plus sur moi en maître.

2. Il fait de moi une créature nouvelle (2 Co 5.17)

Je deviens

- Fils adoptif,

- participant de la nature divine (2 P 1,4),

- membre du Christ (1 Co 6,15),

- cohéritier avec lui (Rm 8,17),

- temple de l'ES (1 Co 6, 19)

« **La Très Sainte Trinité donne au baptisé la grâce sanctifiante, la grâce de la « justification » qui:**

- le rend capable de croire en Dieu, d'espérer en Lui et de L'aimer par les **vertus théologiques**¹²;

- lui donne de pouvoir vivre et agir sous la motion de l'Esprit Saint par les **dons du Saint-Esprit**;

- lui permet de croître dans le bien par les **vertus morales**.

Ainsi, **tout l'organisme de la vie surnaturelle du chrétien a sa racine dans le saint Baptême.** ».

la volonté divine de salut, se livra elle-même intégralement, comme la servante du Seigneur, à la personne et à l'oeuvre de son Fils, pour servir, dans sa dépendance et avec lui, par la grâce du Dieu tout-puissant au mystère de la Rédemption. C'est donc à juste titre que les saints Pères considèrent Marie comme apportant au salut des hommes non pas simplement la coopération d'un instrument passif aux mains de Dieu, mais la liberté de sa foi et de son obéissance. »

¹⁰ Jean-Paul II : « Dans la condition qui est celle de la nature après le péché, et spécialement à cause de l'inclination de l'homme vers le mal plutôt que vers le bien, on parle de l' « aiguillon du péché » (*fomes peccati*), à l'égard duquel la nature humaine était libre dans l'état de perfection originelle (*integritas*). Cet 'aiguillon' du péché est appelé aussi par le concile de Trente « concupiscence ». Et il ajoute qu'il persiste encore dans l'homme justifié par le Christ, donc aussi après le baptême. Le concile précise qu'en elle-même la concupiscence n'est pas encore le péché, mais est conséquence du péché originel et source d'inclination vers les divers péchés personnels accomplis par les hommes (ie. les *péchés actuels*, par opposition au péché originel) ».

¹¹ « C'est un *fait* qui selon la Révélation s'est produit au commencement de l'histoire de l'homme. » Jean-Paul II, *Le péché Originel*, (25.9.87. Coll° du Laurier)

¹² Le baptême me rend capable de foi, d'espérance et de Charité.

A moi de réactualiser sans cesse le don qui m'a été fait au baptême, par l'Eucharistie, le Pénitence,... Dans le Baptême, tout est donné mais tout est à réactualiser. Un don pour un parcours.

3. je suis incorporé à l'Eglise, corps du Christ.

Pierre vivante. Le baptême est le lien sacramental de l'unité des chrétiens.

4. mon appartenance au Christ est marqué par le sceau indélébile de l'ES. Cette marque n'est effacée par aucun péché, même si le péché empêche le Baptême de porter des fruits de salut (cf. *DS 1609-1619*).

Nb : Quel salut pour les non-baptisés ?

LG 16 : si le baptême est voix royale du salut, le **salut est possible sans le baptême**, Dieu n'étant pas lié par les moyens qu'Il instaure... : « *ceux qui, sans qu'il y ait de leur faute, ignorent l'Evangile du Christ et son Eglise, mais cherchent pourtant Dieu d'un coeur sincère et s'efforcent, sous l'influence de sa grâce, d'agir de façon à accomplir sa volonté telle que leur conscience la leur révèle et la leur dicte, ceux-là peuvent arriver au salut éternel(19). A ceux-là mêmes qui, sans faute de leur part, ne sont pas encore parvenus à une connaissance expresse de Dieu, mais travaillent, non sans la grâce divine, à avoir une vie droite, la divine Providence ne refuse pas les secours nécessaires à leur salut. En effet, tout ce qui, chez eux, peut se trouver de bon et de vrai, l'Eglise le considère comme une préparation évangélique(20) et comme un don de Celui qui illumine tout homme pour que, finalement, il ait la vie.* »

Quelques images... :

1. La boussole : le péché originel à désorienté ma boussole. Le baptême me permet de pouvoir la réorienter. Ou une radio, ou une montre : je sais que je pourrai toujours la re-régler (le baptême est un caractère).
2. par le baptême, je passe de la condition d'esclave à celle de gladiateur. Je gagne le droit de lutter et la certitude que le X lutte avec moi. Je passe de nouveau dans le régime de *l'Alliance* (le Bonheur n'est ni dans l'aliénation, ni dans l'indépendance).

3. Le Baptême des petits enfants. ¹³

1. On baptise les enfants dès la naissance (Paul parle de *maisonnées entières*¹⁴, et la tradition l'atteste depuis le II^es), pour que dès la naissance l'enfant puisse devenir enfant de Dieu, libre. On veut son bien dès sa naissance. Il a contracté le péché originel à sa naissance.

2. en faisant baptisé un petit enfant, les parents témoignent qu'ils savent que la foi est un don de Dieu, et non un fruit de leur effort. C'est donc Dieu qui déposera la foi dans le cœur de l'enfant. les parents sont les serviteurs et les collaborateurs de l'œuvre de Dieu.

3. On témoigne aussi que la vie est un don de Dieu et qu'elle est heureuse lorsqu'elle est réorientée vers Dieu. L'enfant vient de plus loin que nous et ne nous appartient pas. Il nous est confié, pour que nous lui fassions du Bien.

4. le baptême des petits enfants rejoint le mystère de la Communion des Saints. Ma foi sauve aussi les autres, les enfants qui n'ont pas encore la conscience de la foi, les non-croyants et les non-batpisés également...

Objections classiques :

1. le baptême est vu comme une tentative de récupération, un certificat d'appartenance à l'Église catholique latine. Alors qu'il est bien au delà. Il n'est pas une tentative de récupération d'un être encore trop petit pour résister.
2. le baptême comme négation de la liberté. Laisser choisir l'enfant. Derrière cela, fausse conception de la liberté humaine. La liberté est précisément dans l'ouverture à la grâce, et le baptême est cette ouverture.

¹³ ST IIIa, q 69 a 4

¹⁴ Ac 16,33 : le geôlier devant Paul et Silas